

Fiche de synthèse issue de la dynamique participative

Pour le volet socio-économique de ce nouveau Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne (CQDW), une nouvelle méthodologie a été mise en place : un appel à projets participatif. Cette méthodologie a permis d'aboutir à la rédaction de plusieurs fiches de synthèse co-construites avec les associations, les collectifs d'habitants et les services communaux lors des différents groupes de travail organisés entre mars et avril. En effet, lors de ces différentes rencontres, tous les participants ont apporté leur expertise afin de cerner au mieux les besoins et les attentes des habitants du périmètre concerné.

Grâce à ce travail de collaboration, 14 fiches de synthèse ont été rédigées sur base des 5 thèmes principaux issus du diagnostic. En effet, pour tous les thèmes confondus, 14 priorités d'action ont été établies et pour chacune des priorités, une fiche de synthèse a été complétée.

Nous insistons sur le fait que **tout formulaire de candidature rendu devra obligatoirement référer à l'une des 14 fiches de synthèse.**

1. Thème principal

Thème 1	Améliorer la qualité du bâti
Thème 2	Renforcer la cohésion sociale/ Renforcer les liens humains
Thème 3	Activer l'espace public
Thème 4	Valorisation des compétences transversales/Accompagner la mise à l'emploi
Thème 5	Activer durablement l'Avenue Wielemans Ceuppens

2. Priorité d'action

Priorité 1 : Favoriser et renforcer les liens inter-associations

3. Lien avec le thème principal et éventuellement avec une autre opération du CQDW/ou du quartier

Grâce aux renforcements de la dynamique inter-associative, les associations apprennent à mieux se connaître, à travailler ensemble et à créer des synergies aux bénéfices des usagers.

Nous vous donnons également la possibilité de faire des liens éventuels avec les autres thématiques du CQDW. Pour que vous ayez une vision claire des différentes thématiques et de leurs priorités, veuillez-vous référer au tableau synoptique ci-dessous.

Thème 1	<u>Priorité 1</u> : Sensibiliser et informer en matière de rénovation des logements et de consommation d'énergie
	<u>Priorité 2</u> : Former les publics à la rénovation et à l'auto-rénovation
Thème 2	<u>Priorité 1</u> : Favoriser et renforcer les liens inter-associations
	<u>Priorité 2</u> : Favoriser et renforcer les liens entre habitants
Thème 3	<u>Priorité 1</u> : Animer l'espace public
	<u>Priorité 2</u> : Préserver et revitaliser l'espace public
	<u>Priorité 3</u> : Encourager la mobilité active et l'accès PMR
Thème 4	<u>Priorité 1</u> : Encourager les préformations et/ou formations professionnelles qualifiantes et/ou formation par le travail pour les publics éloignés de l'emploi ou en reconversion professionnelle

	<u>Priorité 2</u> : Favoriser l'auto-entreprenariat
	<u>Priorité 3</u> : Développer l'économie locale et solidaire
	<u>Priorité 4</u> : Accompagnement/coaching pour la valorisation des compétences transversales
Thème 5	<u>Priorité 1</u> : Animer l'Avenue Wielemans Ceuppens
	<u>Priorité 2</u> : Sensibiliser et informer (propreté, primes,...)
	<u>Priorité 3</u> : Revitaliser les espaces commerciaux (étalages, façades,...)

4. Public visé

Nous rappelons que tous les projets doivent viser les habitants et les usagers du périmètre concerné. Nous avons listé les différents publics visés par cette priorité.

- Les associations et leurs usagers
- Tous les habitants et usagers du périmètre concerné (âge, genre, culture, niveau socioéconomique confondus)

5. Types d'objectifs à remplir par le(s) projet(s)

Nous énumérons ci-dessous une liste d'objectifs (cette liste n'est pas exhaustive). Vous pouvez également proposer de répondre à d'autres objectifs dans votre dossier de candidature. Toutefois, s'il s'agit de nouveaux objectifs, ils doivent être en lien avec la priorité 1 et être détaillés.

- Créer des espaces communs
- Susciter des collaborations entre les différents habitants
- Mélanger les acteurs associatifs
- Renforcer la mixité des publics dans les équipements
- Renforcer le partage, l'ouverture et l'accessibilité des équipements existants afin de répondre plus efficacement aux besoins
- Autre

6. Enveloppe budgétaire et répartition (Personnel – investissement – Fonctionnement)

L'enveloppe globale allouée à cette thématique s'élève à 300.000 € pour toute la durée du Contrat de Quartier Durable Wiels-sur-Senne, soit de janvier 2019 à septembre 2022.

7. Projets envisagés

Nous énumérons ci-dessous la liste des différents projets énoncés lors des différentes réunions. Nous n'accepterons que les formulaires de candidature en lien avec ces projets.

- Journée découverte des associations/Midi des associations/Fête des associations/Réunion inter-associations
- Mise en place d'un pôle de quartier (permanence info des associations, accueil des nouveaux habitants,...)
- Accompagnement/formation collective à destination des associations
- Création d'une application « gestion collective » des équipements (site & matériel d'animation)
- Création d'une plateforme « agenda collectif » des différents évènements prévus par le tissu associatif

- Création d'une signalétique ludique
- Création d'un comité inter-ASBL pour l'organisation d'évènements

8. Profil des porteurs potentiels/des partenaires potentiels

Nous listons ci-dessous les différents porteurs et partenaires potentiels pour ces projets précédemment listés.

- Comité de quartier
- ASBL
- Services communaux

9. Conditions de réussite

Nous listons ci-dessous une liste de différentes conditions de réussite permettant de mener au mieux votre projet.

- Communication proactive et ciblée en fonction des publics-visés
- Coordination des partenaires du projet
- Le cas échéant, détermination claire du rôle de chaque partenaire via un accord de collaboration (modèle fourni)
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Prise en considération de l'existant
- Capital humain nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des projets
- Rédaction minutieuse des conventions « équipements » multi-porteurs

10. Types d'indicateurs

Nous énumérons ci-dessous différents indicateurs permettant d'évaluer les projets. Cette liste n'est pas exhaustive. Dès lors, vous pouvez également proposer d'autres indicateurs dans votre formulaire de candidature.

- Nombre de réunions organisées entre partenaires
- Nombre d'activités communes prévues entre partenaires
- Taux de fréquentation stable ou en augmentation lors d'activités
- Mixité des publics (genre, âge, culture, niveau socioéconomique)
- Autre